



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

PAC

Question écrite n° 49690

Texte de la question

M. Marc Le Fur appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les conclusions du rapport de la commission scientifique vétérinaire européenne portant sur le bien-être des poules pondeuses. Ce rapport preconise de relever les normes techniques en vigueur depuis janvier 1995 et notamment la surface minimum des cages par rapport au nombre de poules. Abaisser le nombre de poules par cage entrainerait une perte de productivite de ce secteur et genererait des difficultes a concurrencer des pays tiers non soumis a de telles normes. De plus, les normes actuellement en vigueur qui permettent une production d'oeuf de qualite ne semblent pas etre appliquees uniformement sur le territoire de l'Union europeenne. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur le sujet qu'il vient de lui soumettre.

Données clés

Auteur : [M. Le Fur Marc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49690

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1273